



Communiqué

Budget participatif

Les projets lauréats sont annoncés!

La première édition du Budget participatif de la Ville de Lausanne est arrivée à son terme. Durant la phase de votes (du 27 août au 13 octobre), 2'482 voix ont été comptabilisées pour départager les 19 projets proposés par des habitant-e-s lausannois-es. Huit d'entre eux vont pouvoir se concrétiser dès à présent grâce aux votes de la population lausannoise.

34 projets avaient été déposés ce printemps. 19 d'entre eux ont été retenus suite aux études de faisabilité de cet été. 2'482 votes ont été comptabilisés cet automne pour répartir entre eux une subvention de CHF 100'000.-. Le taux de participation de près de 2% de la population lausannoise enregistré cette année, pour une toute première édition, est un très bon signal. Il correspond en effet à la participation constatée suite au lancement d'autres budgets participatifs à Paris en 2015 ou Grenoble en 2016 (respectivement 3% et 2% des habitant-e-s).

Au final, les huit projets listés ci-dessous seront ainsi soutenus financièrement pour que leurs porteuses et leurs porteurs puissent les réaliser. Ils ont été annoncés ce mardi 29 octobre par le syndic de Lausanne, M. Grégoire Junod, et le conseiller municipal en charge de l'Enfance, de la jeunesse et des quartiers, M. David Payot.

Pour l'édition 2019 du Budget participatif lausannois, voici la liste des projets lauréats que les porteuses et porteurs ont découvert en direct à l'annonce des résultats :

1. #7 La Manivelle (592 voix) – CHF 20'000.-
2. #6 Le Léman Vert (362 voix) – CHF 13'330.-
3. #5 Jardins Montchoisi (357 voix)- CHF 14'020.-
4. #1 L'autre midi (323 voix) – CHF 15'000.-
5. #9 Quartier Libre (321 voix) – CHF 15'000.-
6. #11 Rafraîchissons notre quartier (295 voix) – CHF 9'550.-
7. #12 Transformons ensemble (291 voix) – CHF 7'170.-
8. #19 Tricot Graffiti (207 voix) – CHF 5'000.-

La Municipalité félicite les porteuses et porteurs de projets, lauréat-e-s et participant-e-s pour leur investissement au profit de leurs quartiers, et se réjouit déjà du lancement de la 2^e édition du Budget participatif de la Ville. Le rendez-vous est donné le 20 janvier 2020 pour celles et ceux qui souhaiteraient tenter l'aventure, s'impliquer dans la démocratie locale et réaliser des projets concrets dans leur quartier.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **David Payot, directeur de l'Enfance, de la jeunesse et des quartiers, 021 315 62 00**
- **Estelle Papaux, secrétaire générale de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers, 021 315 62 10**
- **Damien Wirths, adjoint administratif en charge de la coordination des quartiers, 021 315 68 06**

Site internet : <https://my.lausanne.ch/budget-participatif/>

Lausanne, le 29 octobre 2019



Déroulement de la première édition du Budget participatif

Le Budget participatif encourage depuis 2019 la participation citoyenne en permettant aux Lausannois-es de décider de l'allocation de fonds publics dédiés à soutenir des projets de quartiers développés et réalisés par leurs habitant-e-s. Suite à l'appel à projets lancé en janvier, 34 projets contribuant au lien social dans des quartiers de la ville ont été proposés. Les Lausannois-es ont ainsi pu exprimer leur vision de ceux-ci, de leur besoins et des outils à y développer. Ils et elles ont pu sortir du rôle de simples usager-ère-s tout en bénéficiant d'un accompagnement professionnel pour les aider à transformer leurs idées en véritable projet collectif.

Au terme d'une phase de vérification de leur légalité et de leur faisabilité technique, 19 projets ont été validés et, du 27 août au 13 octobre, la population lausannoise a été invitée à choisir les projets qu'ils ou elles souhaitent voir subventionner (au moyen d'un vote sur [internet](#) ainsi que dans des urnes disposées dans des centralités de quartiers et une ancienne cabine téléphonique de la place centrale, transformée pour l'occasion). Ils ont tous été portés par un minimum de trois personnes et ont été soutenus par une dizaine de parrains ou marraines. Grâce à leur engagement et leurs idées, la quasi-totalité des quartiers de Lausanne ont été concernés par au moins un projet.

Les projets ont été ensuite classés selon le nombre de voix obtenues. Le premier de la liste s'est vu attribuer le montant estimé pour sa réalisation, puis le solde a permis de financer le deuxième projet sur la liste et ainsi de suite jusqu'à épuisement du budget disponible. Le nombre de projets soutenus dépend donc du financement nécessaire pour chaque projet.

Pour rappel, le projet pilote du Budget participatif se déroulera jusqu'en 2021 et bénéficie du soutien du Programme « Citoyenneté » de la Commission fédérale des migrations (CFM). Chaque année, la Ville peut ainsi mettre un montant à disposition des citoyen-ne-s. Pour 2019, CHF 100'000.- sont consacrés aux projets subventionnés par le Budget participatif, dont le cycle est reconduit en 2020 et 2021. Au terme du projet, une évaluation globale est prévue afin de tirer les enseignements nécessaires et de formuler des recommandations. Le Budget participatif constitue une occasion nouvelle de participation citoyenne et de contribution au lien social dans les quartiers lausannois.